



Ingold François, Baschung Carole, Morel Bertrand, Dafflon Hubert, Baeriswyl Laurent, Tschümperlin Dominic, Senti Julia, Julmy Markus, Bonny David, Dorthe Sébastien

Pour une reconnaissance pérenne de la mythique course Morat-Fribourg

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 04.12.24

Transmission au CE : *04.12.24

Dépôt et développement

Qu'il pleuve ou qu'il fasse grand beau, que les températures soient déjà hivernales ou agréablement estivales, chaque premier week-end du mois d'octobre, toutes les Fribourgeoises et Fribourgeois se retrouvent à leur course populaire, le Morat-Fribourg.

Certains participants s'entraînent avec enthousiasme toute l'année pour améliorer leur temps, tandis que d'autres, plus téméraires et moins expérimentés, s'y lancent avec appréhension pour la première fois. Que ce soit à la marche, à la course, en nordik walking, avec une poussette ou une chaise roulante poussée par des proches, en 2024, ce n'était pas moins de 15'000 personnes qui ont tenté l'aventure et s'en souviendront toute leur vie, gravissant le mur de la Sonnaz avec courage, soutenus par les encouragements de milliers de supporters.

Cette course ne serait rien sans la ferveur de ces milliers d'anonymes, petits et grands, qui encouragent et donnent de la voix tout le long d'une route qui traverse six communes et deux districts du Canton de Fribourg. Et qui sait : le supporter d'un jour deviendra peut-être le coureur de demain, motivé à relever un nouveau défi.

Sans oublier que chaque année le samedi après-midi des milliers d'enfants courent et donnent le bon exemple au reste de la population, ancrant à long terme la pratique du sport et l'entretien de sa santé. Une bonne manière de freiner à long terme les coûts de la santé.

Bien au-delà de l'effort physique, c'est toute une communauté qui bouge et s'engage pour cette manifestation. Les participants s'entraînent durant de longs mois, entretenant pour certains leur santé, la retrouvant pour d'autres. Les restaurants et les hôtels fonctionnent à plein régime durant tout le week-end, invitant ainsi les coureurs et leurs familles à découvrir notre belle région qu'ils reviendront visiter ultérieurement sans courbature ni point de côté. Retransmis sur toutes les télévisions nationales et parfois au-delà, les médias couvrent l'événement, donnant à Fribourg une visibilité cathodique bienvenue, avec des images fortes en émotion.

La promotion de la santé publique, de l'économie locale et du tourisme sont des retombées extrêmement positives de cette manifestation âgée aujourd'hui de 90 ans. Sans remonter jusqu'au soldat anonyme courant victorieux de Morat jusqu'à Fribourg avec un rameau de tilleul en 1476, la course a vu beaucoup d'évolution depuis 90 ans : de 14

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

coureurs en 1933, ce n'est pas moins de 15'000 personnes qui arpentent aujourd'hui un des nombreux tracés, dont le mythique de 17,17 km. Ces évolutions ont un coût et aujourd'hui, les organisateurs se retrouvent en difficulté : la bonne volonté et le bénévolat ne permettent plus de faire vivre un événement pesant près de 1,2 million de francs. Si l'édition 2024 a été un formidable succès populaire, elle a également dangereusement mis en évidence ses limites structurelles et organisationnelles tout comme la nécessité d'investir massivement à cet effet.

Actuellement, le canton soutient la course Morat-Fribourg à hauteur de 4000 francs par année via la LoRo Sport et par quelques prestations de service. À cela viennent s'ajouter 3'600 francs pour la course des enfants, conditionnée par sa gratuité.

Néanmoins, ce soutien se base sur un accord qui date de plusieurs années et les besoins ont changé. La course grandit et son organisation se complexifie. **Nous, signataires de ce mandat, pensons que la course Morat-Fribourg mérite un soutien cantonal à la hauteur des externalités positives qu'elle génère au niveau des communes, des districts, du canton, mais également au niveau national et international.** De plus, s'agissant de la course populaire la plus ancienne de Suisse, cela fait sens de l'inscrire à la liste des traditions vivantes en Suisse.

Le présent mandat, conformément à l'article 79 de la Loi sur le Grand Conseil, a pour objectif de demander au Conseil d'Etat de prendre des mesures pour que :

1. le canton reconnaisse officiellement la course Morat-Fribourg comme une manifestation d'importance nationale, d'intérêt et de santé publics ;
2. le canton dépose une demande pour l'inscription de la course Morat-Fribourg à la liste des traditions vivantes en Suisse ;
3. le canton augmente substantiellement le soutien financier et logistique à la course Morat-Fribourg dans une optique de promotion de la santé publique, de l'économie locale, du tourisme et du vivre-ensemble.

—